

L'Annuaire de Haute - Corse



Association Nationale de Retraités - Groupe de Haute-Corse

17 Avenue Jean Zuccarelli, 20295 BASTIA CEDEX 9

Téléphone : 04 95 34 20 33 les vendredis matin

mail: anr2b@orange.fr

site internet : <https://anr2b.anr-corse.com>



Association reconnue d'intérêt général au service des Retraités en Haute Corse

Bulletin 130 février 2026

COTISATIONS 2026

URGENT

Certains d'entre vous n'ont pas encore réglé leur cotisation pour 2026. Dès la réception de ce bulletin merci de nous adresser votre règlement, vous pouvez régler votre cotisation par chèque ou en espèces à l'adresse citée en en-tête, ou encore par virement (nous demander notre numéro de compte).

Pour ceux qui ont opté pour le prélèvement, nous les remercions de leur fidélité et de leur confiance. Les prélèvements seront activés le 27 février.

Nouveau montant des cotisations : Avec la revue : individuel 34€ couple 48€.

Sans la revue: individuel 23€ couple 37€

(Merci à ceux qui ne souhaitent pas continuer l'aventure avec nous de nous prévenir.)

EDITO

Bon ! La France a un budget pour 2026 !!!

Au-delà de ce mantra vide de sens, nous ne connaissons pas vraiment le contenu de ce budget tant en recettes qu'en dépenses. Pour ce qui nous concerne directement le maintien de l'abattement de 10% est un soulagement, l'ANR a œuvré clairement et résolument pour arriver à ce résultat. Globalement le déficit reste important et continuera à creuser la dette.

Concernant les ménages, la stabilité prime en matière de cadre fiscal mais ne tient pas compte du niveau de vie et des capacités de consommation (paramètre important du PIB).

L'ANR, avec sa commission défense des retraités, restera plus que jamais vigilante et active.

Notre association fêtera en 2027 son 100 ième anniversaire. Notre Président FX Lehmann a d'ores et déjà fixé des actions pour cette commémoration : « timbre, livre sur l'histoire de l'ANR, livre + film sur les centenaires de l'ANR. L'objectif est d'avoir un retentissement, non seulement intérieur à l'ANR, mais aussi extérieur pour que cela soit une vitrine attractive pour de nouveaux adhérents. Un projet de cahier des charges a été élaboré pour les interviews des centenaires de l'ANR car cette opération sera menée par les groupes. Il est à examiner, à corriger, à compléter ».

Insème vinceremu ! Alain RENAUT

SUR VOS AGENDAS

VENDREDI 6 MARS 2026 dès 9h

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DU GROUPE DE HAUTE-CORSE

*Avec la participation de Félix Vézier, Président de l'Amicale Vie ,
Président de la commission défense à la Confédération Française des Retraités.*

Hôtel-Restaurant Accendi Pipa à CAMPITELLO (RT 20)

Accueil à 9h

A 12h30 repas convivial

(voir page 4)

ARRÊT de

wanadoo

Cet arrêt (en cours) symbolise la fin d'une époque où Wanadoo dominait le marché de l'internet Français. L'arrêt des boîtes mails Wanadoo rappelle à tous l'importance de s'adapter aux nouvelles tendances technologiques tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des informations.

Le service de messagerie Wanadoo est en cours d'arrêt, les utilisateurs doivent migrer leurs adresses e-mail vers Orange pour éviter la perte de données.

Et voilà déjà 2026 !

Une année cruciale pour la démocratie avec les élections municipales. Durant cette année 2026 la commission défense de l'ANR va poursuivre sa marche en avant. Grâce à votre investissement et votre solidarité, nous pourrons porter très haut les couleurs de notre association.

Pour suivre cette actualité qui impacte chaque jour notre mode de vie, les membres de la commission vont poursuivre leurs efforts, s'adapter et écouter pour être toujours plus pertinents et plus utiles. Avec plusieurs sujets, comme celui du pouvoir d'achat afin que chacun bénéficie des ressources pour vivre mieux. Le tout sans illusion non plus, les actualités nationales et internationale particulièrement menaçantes continueront de peser.

L'étude de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) par la Cour des comptes :

Rôle et missions de la CNSA Créée en 2004, la CNSA est un établissement public chargé de financer et d'organiser les politiques d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées en France. Elle gère notamment l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la Prestation de compensation du handicap (PCH), et participe à la modernisation des établissements médico-sociaux.

Évaluation par la Cour des comptes La Cour des comptes a régulièrement évalué la CNSA, soulignant son rôle central dans la prise en charge de la dépendance et du handicap. Ses rapports mettent en lumière plusieurs enjeux : la soutenabilité financière du système, la complexité des dispositifs, et la nécessité d'une meilleure coordination entre les acteurs (État, départements, caisses de retraite, etc.).

Principaux constats La Cour a pointé des risques de déséquilibres financiers, notamment en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation des besoins en aide à l'autonomie. Elle a aussi relevé des inégalités territoriales dans l'accès aux prestations et des difficultés dans la gestion des ressources humaines des établissements médico-sociaux.

Recommandations Les rapports recommandent une réforme structurelle pour simplifier les dispositifs, améliorer la gouvernance, et garantir une pérennité financière. La Cour insiste sur la nécessité d'une meilleure anticipation des besoins et d'une optimisation des dépenses, tout en préservant la qualité de l'accompagnement des personnes concernées.

En résumé, la CNSA est un acteur clé, mais son modèle doit évoluer pour répondre aux défis démographiques et financiers futurs.

En 2026, le taux de CSG prélevé sur votre pension dépend de votre Revenu Fiscal de Référence (RFR) de l'année 2024. Vous pouvez être assujéti à 4 taux différents en fonction de votre RFR et du nombre de part de votre foyer.

À titre d'exemple : En 2026 si votre Revenu Fiscal de Référence (RFR) de 2024, pour une part :

Est inférieur à 13 048 € vous êtes exonéré de la CSG. Taux 0,0 %

Si votre RFR est compris entre 13 049 17 057 €, votre taux de CSG sera de 3,8%.

Si votre RFR est compris entre 17 058 et 26 472 €, votre taux de CSG sera de 6,6 %.

Si votre RFR est supérieur à 26 473 €, votre taux de CSG sera de 8,3 %.

À noter, qu'en cas d'augmentation de votre RFR sur deux années consécutives, il existe un processus de lissage de l'augmentation de votre taux de CSG.

Pour en savoir plus sur votre cas personnel :
Tous les retraités : <https://www.info-retraite.fr/>
Secteur public : <https://retraitesdeletat.gouv.fr/>

IMPORTANT

**ASPAs (Allocation Solidarité pour les Personnes Âgées à partir de 65 ans)
1 personne sur 2 ne le demande pas.**

Le montant est de 1 043,59 euros /mois pour une personne seule et 1 620,18 euros pour un couple

Pourquoi on ne le demande pas ?

Deux raisons sont identifiées :

La non-connaissance du dispositif

La crainte de récupération.

(elle est récupérable uniquement sur succession dépassant 108 585 € de patrimoine (2026)).

[Les petits tracas de l'œil](#) (par Christel Masson Garcia Retina-France)

Écrans, lumière bleue et fatigue visuelle : protégez vos yeux au quotidien

Écrans d'ordinateurs, tablettes, smartphones, téléviseurs, et même jouets pour enfants : notre quotidien est rythmé par une exposition constante à la lumière bleue

Bien que naturelle dans la lumière du soleil, son intensité artificielle et prolongée via les écrans soulève des questions sur ses effets potentiels comme la fatigue visuelle.

Qu'est-ce que la lumière bleue ?

La lumière bleue fait partie du spectre lumineux visible et se distingue par sa courte longueur d'onde et son énergie élevée. Elle est émise par les LED des écrans, mais aussi par les lampes modernes et certains jouets. Chez l'adulte comme chez l'enfant, une exposition prolongée à cette lumière peut provoquer une fatigue visuelle, une irritation des yeux, une sécheresse oculaire, et dans certains cas, contribuer à des troubles de la vision à long terme. Chez les enfants, cette exposition est particulièrement préoccupante : leurs yeux sont encore en développement et ne filtrent pas complètement la lumière bleue, ce qui les rend plus vulnérables. Chez l'adulte, l'usage intensif des écrans peut entraîner des symptômes regroupés sous le terme de syndrome de la vision informatique : maux de tête, troubles de la concentration, picotements et vision floue.

Pourquoi faut-il s'inquiéter ?

En mai 2019, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a publié un nouvel avis sur les effets sanitaires liés à l'exposition aux LED, à la lumière des progrès technologiques et des études récentes. Les conclusions confirment qu'une exposition aiguë à une lumière riche en bleu présente un risque phototoxique pour la rétine, tandis qu'une exposition chronique pourrait favoriser la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Bien que la majorité des produits respectent les normes européennes, certaines LED conformes à la norme de 2020 se révèlent plus intenses que ne le prévoyaient les réglementations précédentes. Ainsi, l'exposition des enfants aux jouets lumineux, notamment pendant la période de Noël, demeure un enjeu de santé publique, soulignant la nécessité d'une vigilance accrue et de mesures préventives adaptées.

Comment limiter les risques et protéger vos yeux ?

Limiter le temps d'écran : adoptez la règle du 20-6-20. Toutes les 20 minutes, détournez le regard de l'écran et fixez un objet situé à environ 6 mètres pendant 20 secondes. Cette courte pause détend les muscles oculaires et réduit la fatigue visuelle.

Éviter les écrans avant le coucher Même si certaines études récentes suggèrent que les LED auraient un impact limité sur le sommeil, il est préférable de ne pas utiliser d'écrans au moins une à deux heures avant de dormir afin de préserver les rythmes circadiens.

Ajuster la luminosité et le contraste Réduisez la luminosité des écrans et privilégiez les modes « lumière nocturne » ou les filtres anti-lumière bleue pour limiter la fatigue oculaire.

Limiter les jouets lumineux chez les enfants. Optez pour des jeux sans LED ou réduisez le temps d'exposition, surtout en soirée.

Cligner souvent des yeux et s'hydrater régulièrement. Restez attentif à la fatigue oculaire et utilisez des larmes artificielles si nécessaire.

En résumé

Adopter des gestes simples au quotidien, limiter l'exposition aux écrans et aux LED, et prendre régulièrement des pauses visuelles sont essentiels. Protéger vos yeux, c'est préserver votre santé visuelle aujourd'hui comme demain.



Pleins feux sur l'Amicale-Vie (AMV).

Connaissez-vous l'Amicale Vie de l'ANR ? C'est une mutuelle fruit d'une initiative de nos anciens de l'ANR, qui, sans chercher à s'ériger en assureur, ont voulu protéger leurs adhérents des charges financières que générerait alors et que génère, aujourd'hui plus que jamais, la disparition de l'un d'eux. Ceci en proposant un contrat capital-décès qui reste aujourd'hui sans concurrence.

Heureuse entreprise qui a su, l'expérience l'a montré, ancrer la fidélité de nombreux membres de l'ANR. Ces dernières semaines, Félix Vézier (le nouveau président) et son équipe s'attèlent à redynamiser l'Amicale Vie par un plan d'action vigoureux appuyé sur l'engagement des conseillers, des présidents des groupes départementaux et des délégués régionaux. Une nouvelle stratégie commerciale émerge, articulée autour de deux axes : mieux faire connaître l'Amicale Vie et souligner sa dynamique auprès des futurs adhérents par une communication repensée (logo, charte graphique, site Internet, affiches). La remobilisation des acteurs du réseau et l'animation d'ateliers régionaux sont autant de leviers pour insuffler un nouveau souffle à Amicale-Vie.

AMV Haute-Corse : votre correspondante locale Marie Thérèse PERINI tel : 06 81 94 19 42 n'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations

SE RETROUVER

Assemblée départementale du 6 mars 2026 à 9h



CONVOCAATION

Les membres du comité de Haute-Corse ont le plaisir de vous inviter à l'assemblée Départementale 2026.

Ordre du jour

9h30 Accueil et mot de bienvenue.

Rapport moral du Président du groupe : Alain RENAUT.

Rapports d'Activité 2025 : André SUSINI.

Rapport financier 2025 : Danièle PIOVESANA.

Rapport du contrôleur aux comptes et vote sur les rapports.

Intervention de l'ambassadrice de l'Amicale Vie : Marie-Thérèse PERINI.

Appel à candidature au Comité et vote.

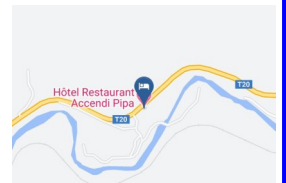
Intervention du délégué régional : Daniel HERNANDEZ.

Intervention du délégué national : Félix VEZIER

Echanges avec les participants.

12h30 APERITIF (*offert par le bureau*)

REPAS



VENEZ NOMBREUX, nous avons besoin de votre soutien.

✂-----✂

Participation à l'assemblée : adhérents à l'ANR : **25 €** extérieurs à l'ANR : **30 €**

INSCRIPTION A RETOURNER dès réception (**avant le 27 février**) avec votre chèque à notre adresse à Bastia ou par téléphone au n° : 06 86 37 73 45 ou 06 82 05 88 71.

NOM : Prénom :

Nombre de convives :

Choix du plat principal : sauté de veau autre choix à spécifier :
(Exemple : entrecôte.....)

Ne peux pas participer à l'assemblée, mais donne pouvoir à
pour me représenter.

IMPORTANT : Les adhérents désireux de participer au comité sont priés de se faire connaître, soit sur le coupon détachable, soit le jour de l'Assemblée.

Désire participer au fonctionnement de l'association : OUI NON

Se retrouver, s'informer, se défendre, s'entraider, se protéger. ANR2b Bulletin 130 page 4